

actifs et retraités

n° 67 - automne 2026 - 5 €



Ensemble & solidaires

Union nationale des retraités et personnes âgées



**notre
ÉPOQUE**

VIOLENCES CONJUGALES : POURQUOI TANT DE HAINE ?

Nos combats

Mobilisons-nous contre le projet de budget et la menace qu'il fait planer sur les retraités.

PAGE 8

Notre asso

Une nouvelle fédération à Mayotte, un nouvel élan dans la Drôme.

PAGE 10

Notre époque

Connaissez-vous Hedy Lamarr ? Une figure oubliée à (re)découvrir.

PAGE 16

Notre vie

Pensez à faire le point sur vos vaccins et à renouer avec une activité physique.

PAGE 19



LE JOURNAL SOUVENIR

Ce numéro spécial de 60 pages contient des documents historiques, les initiatives commémoratives de 2025, des sections et des fédérations ainsi qu'un rappel sommaire des événements marquants de 2015 à 2025.



COMMANDE DU LIVRE SOUVENIR DU 80^e ANNIVERSAIRE
au prix de 5 euros.

Soit 5 euros x exemplaires = ... euros

Prénom Nom.....

Adresse

CP..... Ville

À renvoyer accompagné d'un chèque à l'ordre de :

Ensemble et Solidaires 47bis, rue Kléber, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine



1. Solidarité

Le 27 juillet, la section de Sassay (41) a fêté ses cinquante-cinq ans : un pique-nique géant, avec de jolies nappes à carreaux, a réuni quatre-vingt-dix personnes. La qualité du buffet et les jeux joyeux organisés ont ravi le public.

2. Convivialité

La section d'Amfreville-la-Mi-Voie (76) a organisé un repas festif très convivial le 12 avril dernier.

3. Longévité

Samedi 4 juillet, la fédération du Loir-et-Cher (41) a dignement célébré Denise Bessonier, une fidèle adhérente de la section de Neuvy qui vient de fêter son centenaire.

4. Sororité

Le 9 juillet, la section d'Étables/Lemps (07) a eu le plaisir d'accueillir une douzaine de « jeannettes », des filles scouts de 8 à 11 ans, venues de Tain-Tournon. Elles ont joué à la pétanque et aux cartes, puis savouré un bon goûter avec l'équipe locale d'Ensemble & Solidaires-UNRPA.

ENSEMBLE & SOLIDAIRES Trimestriel d'Ensemble & Solidaires-UNRPA n° 67 AUTOMNE 2026 • UNRPA 47 bis, rue Kléber, 93400 St-Ouen – Tél. : 01 40 11 60 08 – ensemble-et-solidaires.org – Courriel : contact@unrpa.fr **Directeur de la publication** : Francisco Garcia **Rédactrice en chef** : Isabelle Friedmann **Conception éditoriale et graphique** : Boréal **Maquette** : Anne Drezner **Photo de Une** : JR Korpa – Unsplash **Ont collaboré à ce numéro** : Laurent Cuillier, Isabelle Friedmann, Michel Gennerat Jean-Paul Lardey, Annie Petit **Régie publicitaire** : BSP Conseil, cité Falguière, 75 015 Paris, Carla Martins 06 60 87 62 19 **Impression** : Rivet, 24, rue Claude Henri Garceix, 87022 Limoges cedex 9 – ISSN : 2107-3279 – Commission paritaire n° 0729 G 85188 – 71^e année – Dépôt légal à parution. Ce numéro a été tiré à 50 000 exemplaires.

Voyages sur l'eau

Sur le Rhin, la Dordogne, le canal du Midi... la croisière fluviale connaît un succès qui se confirme chaque année. Elle est d'autant plus plébiscitée en France que le pays compte 8 500 km de fleuves, rivières et canaux ; à l'échelle européenne, ce sont plus de 45 000 km de voies navigables qui permettent de sillonner le continent à hauteur de bateau.



Le 21 juin, 49 adhérents de Chaumont-sur-Loire (41) ont embarqué sur la Seine, direction Honfleur.



30 adhérents de la section de Saint-Sauveur-de-Montagut (07) ont visité Rome cet été, avec en bonus une magnifique promenade fluviale.



53 adhérents de Montereau (77) sur la Loire le 7 septembre.



La section de Mercuer (07) a sillonné la Saône, principal affluent du Rhône.



Visite de la cathédrale d'Amiens et balade sur la Somme, le 27 mai, pour la section de Noisy-le-Sec (93).

37

C'est le nombre – en millions ! – de passagers, dans le monde, qui ont embarqué sur une croisière maritime en 2025.

À vos appareils !

Prenez des photos de la vie de vos sections et fédérations, en veillant à leur qualité : nettes, haute résolution, format jpeg. Variez les formats (hauteur, largeur) et évitez les photos trop zoomées. Envoyez-les à photos@unrpa.fr ; certaines seront publiées dans le journal, les autres sur le site ensemble-et-solidaires.org.

Bonne initiative !

Retour vers le passé

La section de Félines (07) a reçu des écoliers pour leur parler de la vie d'autrefois : le maréchal-ferrant, le métier du tissage ou le minitel, ce retour vers le passé a passionné les enfants. Tous devaient se retrouver en septembre pour une nouvelle rencontre intergénérationnelle, sous la forme d'une promenade.



Plus de photos sur ensemble-et-solidaires.org



57 membres de la section de Bonny-sur-Loire (45) à Versailles le 9 septembre.



Une semaine sur la côte d'Opale, pour 24 adhérents de Viry-Châtillon (91).



Un joli groupe parti de Saulx-les-Chartreux (91) pour une visite du château de Villandry, dans la vallée de la Loire.

6/11

La **grande tombola** organisée par le comité régional de liaison **Ensemble & Solidaires-UNRPA** Auvergne-Rhône-Alpes, au profit du Comité Solidarité Vieillesse, aura lieu le 6 novembre à Privas. Près de 10 000 adhérents ont eu la possibilité, depuis le 15 mars, d'acheter un ticket.



Plus de 200 adhérents ont soufflé, le 5 juillet, les 80 bougies de la section de Moirans (38).

José Gasquez Briser le silence

Sans relâche, au cours de sa carrière professionnelle et bien après, José Gasquez a fait de sa vie un combat pour une cause : la lutte contre les violences faites aux femmes.



Dans les années 1980, s'engager contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), c'était se heurter à l'incompréhension, comme le rappelle José Gasquez. Pour cet ancien directeur de centre d'hébergement, qui considère que la protection ne consiste pas à intervenir quand le mal est fait, il faut prioritairement libérer la parole pour éviter les souffrances. « Le problème, c'est le silence, explique l'ex-président de la section de Paulhan. Si 127 000 appels concernant des VSS ont été enregistrés en 2025, ce chiffre est en-dessous de la réalité, car beaucoup de victimes n'osent pas briser le silence. Et souvent, leur appel n'est pas suivi d'effet. » De fait, les centres d'hébergement sont peu nombreux, complets et quand une victime quitte le foyer, le conjoint s'en prend parfois aux enfants. « En Espagne, c'est le conjoint violent qui doit quitter le foyer, poursuit José Gasquez. Chez nous, les mentalités sont encore très fermées. Dans nos générations d'ainés, on a dénombré plus de 340 assassinats entre 2008 et 2023, sans que personne n'en parle... C'est un combat qu'il faut continuer à mener ; je reste disponible pour offrir mon écoute. »

L. C.



Robert Dupuis Une mission pour l'Histoire

En devenant surveillant pénitentiaire, Robert Dupuis ne s'attendait sans doute pas à prendre part indirectement à un événement historique majeur.

À 39 ans, après une carrière de dessinateur industriel, Robert Dupuis s'oriente vers un tout autre métier, celui de surveillant pénitentiaire. Et si le cadre des prisons dans lequel il évolue en ce début des années 1980 est nouveau pour lui, la mission qu'il a exercée pendant près d'un an s'est révélée encore plus marquante. « Le 5 février 1983, la prison Saint-Joseph de Lyon a reçu Klaus Barbie pour son incarcération, explique Robert Dupuis. Cela fait forcément un choc, car c'était un personnage dont on parlait depuis les années 1950. Ses conditions de détention étaient particulières et nous étions toujours deux affectés à sa surveillance. Certains d'entre nous refusaient d'adresser la parole à cet ancien bourreau nazi. Un tel événement bouleverse évidemment notre perception habituelle. »

Muté dès 1984 à Moulins, Robert Dupuis n'a pas assisté au procès du « boucher de Lyon », en 1987. Mais le souvenir de ces quelques mois auprès d'un personnage si tristement célèbre reste bien ancré dans sa mémoire.

L. C.

COMITÉ DE SOLIDARITÉ

ENSEMBLE
& SOLIDAIRES
UNRPA



Votre don PEUT TOUT CHANGER

En France, 2 millions de seniors renoncent à des lunettes, des prothèses dentaires ou un appareil auditif.

Agissons ensemble

Faites un don aujourd'hui et rejoignez notre effort solidaire pour que chaque aîné puisse vivre avec dignité.

Faites un don sur : bit.ly/CSVDON



Faites un don

Bilan de l'été : un appel à l'action

Fortes chaleurs et canicules, sécheresses extrêmes et incendies ravageurs : le bilan de l'été 2026 ne sera exceptionnel que si des mesures volontaristes sont prises. Autrement, son souvenir se banalisera dans nos mémoires. Ensemble & Solidaires-UNRPA exhorte les pouvoirs publics à réagir.

Ni la France, ni l'Europe n'avaient connu jusqu'à présent un été à ce point apocalyptique. Depuis la première canicule, arrivée très précocement en mai, jusqu'à la dernière en date, courant août, les relevés de températures – diurnes et nocturnes – ont successivement battu tous les records. Selon Météo-France, juillet 2026 est le mois le plus chaud jamais enregistré dans le pays depuis le début des mesures en 1900.

Quant au nombre et à la violence des incendies, alimentés par le trio infernal sécheresse-chaaleur-vent, ils attestent aussi du basculement dans un monde marqué par les conséquences du dérèglement climatique.

Dans ce contexte, « les pouvoirs publics ne peuvent pas se contenter de dire, ils doivent aussi agir et tenir leurs engagements », insiste Annie Petit, secrétaire nationale d'Ensemble & Solidaires-UNRPA. Or, les promesses faites au lendemain de la canicule de 2003 n'ont été que partiellement suivies d'effets. Certes les EHPAD disposent aujourd'hui d'une salle climatisée, mais cela est insuffisant. Les familles

doivent encore trop souvent acheter elles-mêmes des ventilateurs pour les chambres de leurs aînés. Quant aux personnes âgées à domicile, rien n'est prévu pour elles, elles sont abandonnées.

Face au dérèglement climatique que plus personne ne peut nier, le gouvernement doit prendre des mesures pour isoler et adapter les logements, mais aussi pour équiper les pompiers. L'été 2026 a de nouveau prouvé qu'il faut affecter des moyens plus importants à ces secteurs délaissés. « Nous ne pouvons pas nous satisfaire des propos du ministre de l'Intérieur qui affirme en direct à la télévision, quand les incendies font rage, que les équipements des pompiers sont adaptés aux besoins, se désolent Annie Petit. Nous soutenons pleinement les revendications des sapeurs-pompiers qui ont demandé plus de moyens, pour se protéger et pour intervenir au sol et dans les airs. » Lors d'une conférence de presse, le 13 août, les syndicats de pompiers ont appelé à manifester le 29 septembre prochain à Paris.

Isabelle Friedmann

Un été bien meurtrier

Selon le dernier décompte publié par Santé publique France le 22 juillet, la période de canicule s'étendant du 17 juin au 2 juillet aurait provoqué 5 764 décès en excès par rapport aux chiffres des autres années. Si les personnes âgées de 75 ans et plus constituent les deux tiers de ce bilan provisoire, cette surmortalité touche toutes les tranches d'âge, à l'exception des moins de 15 ans. De nouvelles statistiques sont attendues prochainement, elles risquent d'alourdir le bilan.

...

Mobilisons-nous

Ensemble & Solidaires-UNRPA soutient les actions nationales prévues les 14 octobre et 19 novembre prochains, pour dénoncer l'acharnement dont sont victimes les retraités et défendre l'accès aux soins pour tous. En cause : le projet de budget 2027. L'association s'inquiète notamment de la baisse de certains remboursements, de l'augmentation des franchises médicales et de la hausse probable des cotisations des complémentaires qui en découlera. Alors que 62 % des retraités touchent une pension inférieure au Smic et qu'1,6 million d'entre eux n'ont plus de complémentaire santé, ES-UNRPA revendique l'abandon de toutes ces mesures d'austérité, pour que les retraités ne soient pas la variable d'ajustement du budget de l'État.

...

Nouveau site



Rendez-vous sur le nouveau site de l'association, que vous trouverez à cette adresse : ensemble-et-solidaires.org. Au-delà d'un design plus actuel, les différentes rubriques vous orientent plus facilement vers les actualités nationales, fédérales et locales de l'association. Consultable sur ordinateur, tablette ou téléphone, ce site est en outre doté de fonctionnalités qui améliorent le confort de lecture, avec un mode jour ou nuit à activer et la possibilité, quand vous consultez les actualités, de grossir la police. Enfin, la sobriété de la mise en page garantit un chargement rapide des pages, par souci de sobriété énergétique et d'efficacité !

Aides du CSV : un coup de pouce pour financer les frais médicaux

Le comité solidarité vieillesse (CSV), qui fête ses quarante ans, octroie chaque année en moyenne deux cents aides au financement de frais médicaux. Témoignages d'adhérentes qui auraient renoncé à se soigner sans le CSV.



© Getty Images - Unsplash

Voir, entendre, manger : ces fonctions vitales, si elles sont défaillantes, pourrissent le quotidien. Et pourtant, les frais à engager pour des lunettes, des appareils auditifs ou dentaires sont non seulement élevés, mais également mal pris en charge. À tel point que de très nombreuses personnes y renoncent. Au risque de s'isoler faute de voir, d'entendre ou de pouvoir sourire. « Je n'avais presque plus de dents, témoigne Jacqueline, septuagénaire, aidée fin 2025 par le CSV. J'avais besoin d'appareils dentaires, pour manger, mais aussi pour l'image. » Idem pour Annie, qui ne serait pas retournée chez son dentiste si le CSV ne l'avait pas aidée, il y a quelques années... « Ça a été d'autant plus important pour moi, explique cette septuagénaire, que je traversais une période difficile de ma vie. »

Quant à Bernadette, 78 ans, elle a reçu une première aide du CSV il y a deux ans, pour

des couronnes dentaires, puis récemment pour changer ses appareils auditifs : « J'ai une petite retraite, explique cette adhérente d'Ensemble & Solidaires-UNRPA, sans le CSV j'aurais dû demander à mes enfants ». Ceux de Ghyslaine lui ont donné de l'argent en avance pour son anniversaire,

pour qu'elle puisse « s'offrir » de quoi entendre à nouveau : « Ça m'a beaucoup aidée, mais le chèque du CSV était aussi le bienvenu pour absorber un reste à charge de 2 000 € », confie l'octogénaire.

La solidarité : un cercle vertueux

Ces quatre femmes, veuves pour la plupart, perçoivent des pensions « XXS », parce qu'elles ont touché de petits salaires – comme serveuse, aide-ménagère ou ouvrière – et interrompu leur carrière pour élever leurs enfants.

Souvent gênées d'avoir eu à demander de l'assistance, elles ont accepté de témoigner ici pour manifester leur reconnaissance. Annie, qui vient de toucher un peu d'argent, à la suite du décès de sa mère, espère pouvoir envoyer bientôt un chèque au CSV pour aider à son tour... Le cycle de la solidarité est vertueux.

Isabelle Friedmann

Solliciter l'aide du CSV en quatre étapes

- 1. Se procurer** le formulaire auprès des responsables de votre section ou sur le site ensemble-et-solidaires.org
- 2. Remplir** le recto du formulaire et joindre les justificatifs demandés
- 3. Faire signer** le verso de ce formulaire par les présidents de votre section et de votre fédération
- 4. Envoyer** votre demande au siège de l'association : ES-UNRPA 47 bis, rue Kléber, 93400 Saint-Ouen

L'île aux trésors

Ensemble & Solidaires-UNRPA s'implante à Mayotte. Loin du siège, la nouvelle entité n'en est pas moins très connectée à l'association.



Il aura fallu parcourir quelque 8 000 kilomètres à Ali Fahardine pour rencontrer ses homologues parisiens et leur présenter la Fédération mahoraise des associations des personnes âgées et des retraités : « La FMAPAR existe officiellement depuis 2018 et rassemble aujourd'hui 28 associations, explique son président Ali Fahardine. Lorsque j'en ai repris les rênes, j'ai pensé qu'il était important que nous soyons rattachés à une entité nationale. Cette idée a été bien reçue et nous avons pu la concrétiser, lors de la rencontre de février 2026. Les adhésions se font désor-

mais sous l'égide d'Ensemble & Solidaires-UNRPA et cela a plus d'impact ». Avec le statut unique en France du département-région de Mayotte, la section mahoraise ne pouvait, elle aussi, proposer que des événements qui lui sont spécifiques, comme l'élection de Miss et Mister Koko, les meilleurs grands-mères et grands-pères. « La population est relativement jeune ici, précise Ali Fahardine, mais il faut que nous prenions soin des aînés, ne pas les oublier et porter leur voix. La fédération compte déjà plus de 500 personnes et le rythme de nouvelles adhésions est très soutenu. Notre but est de poursuivre les actions existantes, d'en créer de nouvelles, mais aussi d'apporter une aide administrative à des personnes souvent démunies devant les nouveautés de l'ère numérique. »

L. C.

La Drôme adhère

Le congrès du 13 octobre à Donzère a toutes les chances de donner un nouvel élan à la fédération de la Drôme. Son bureau espère à cette occasion rencontrer un grand nombre de responsables des 38 sections drômoises.

L'objectif de ce rendez-vous très attendu est d'initier un dialogue durable entre toutes les sections : « Réparties dans tout le département, elles présentent une vraie richesse, mais il faut encore créer la synergie qui nous permettra d'œuvrer ensemble pour bâtir de belles actions communes, note le président Philippe Paris. Nous ne pouvons que nous réjouir des plus de 3 600 adhérentes et adhérents qui nous font confiance. C'est une belle croissance en seulement quelques mois et nous souhaitons poursuivre sur cette lancée. » Le constat positif de Philippe Paris s'inscrit dans le cadre d'une refonte du fonctionnement du bureau départemental. Plus présents auprès des sections, avec notamment une représentation systé-

matique aux assemblées générales, les membres du directoire ont le souhait de tisser un lien solide entre les différentes communes de ce vaste territoire. « En favorisant l'échange, poursuit Philippe Paris, nous espérons que des sections de petite taille imagineront des activités qu'elles pourraient mutualiser avec d'autres, augmentant ainsi le nombre de participants et renforçant le lien social. De notre côté, nous avons à cœur de faire mieux connaître nos orientations en sollicitant des référents dans tout le département. »

Nul doute qu'avec ce dialogue relancé, la « fédé » de la Drôme se montrera encore plus dynamique dans les années à venir.

L. C.

... Été joyeux à Chailles



La Fédération du Loir-et-Cher (41) a réuni plus de 200 adhérents, à Chailles, début juillet, pour célébrer l'été, dans une ambiance non seulement chaleureuse et conviviale, mais aussi solidaire. Les responsables de l'association ont en effet tenu à évoquer les conséquences de la canicule et des incendies qui ont durement touché quatre sections du Loir-et-Cher, rappelant au passage l'importance de l'élan de solidarité qui a eu lieu. L'engagement et le dévouement de tous les bénévoles ont garanti la réussite de cette fête, riche en rencontres et sourires, qui resteront longtemps gravés dans les mémoires.

... Renouvellement

La fédération de la Sarthe a tenu son assemblée générale à Allonnes le 29 juin. Daniel Pineau a été reconduit à la présidence. Un verre de l'amitié a conclu la réunion.

... Recrutement



Les forums des associations sont de bonnes occasions de recruter de nouveaux adhérents, l'association en a fait l'expérience, début septembre, à Montereau (77), pour une journée de rencontre riche en prises de contact.

notre ÉPOQUE



© Jan Krivec - Unsplash

VIOLENCES CONJUGALES : POURQUOI TANT DE HAINE ?

Epstein, PPDA, Bruel... Les noms des auteurs de violences sexistes et sexuelles saturent l'actualité. La récurrence et l'ampleur des agressions dépassent l'entendement et donnent la nausée. Face à ce sujet aux multiples facettes, nous avons fait le choix de consacrer ce dossier aux violences conjugales, notamment envers les femmes âgées.

Dossier conçu et réalisé
par Isabelle Friedmann

Victimes à tous âges

Depuis l'émergence du mouvement #MeToo, la parole sur les violences sexistes et sexuelles se libère. Mais l'écoute des femmes, notamment les plus âgées, n'est pas toujours à la hauteur des besoins.

Bien que sous-estimés, les chiffres provoquent, déjà, la sidération : 376 000 victimes de violences physiques, verbales ou psychologiques et/ou sexuelles au sein du couple¹ en 2023 ; 107 victimes de féminicides et 270 victimes de tentatives de féminicides. Massif, ce fléau concerne tous les âges et tous les milieux sociaux et culturels. D'après les chiffres de l'INSEE (dont les statistiques s'arrêtent à 75 ans !), 340 femmes de plus de 70 ans ont été tuées par leur compagnon entre 2008 et 2023. Ce profil de victimes – qui apparaît dans l'excellent film « *La Maison des femmes* »² – est particulièrement difficile à repérer. Pour plusieurs raisons. Bien qu'en pointe sur la revendication

du droit à disposer de son corps, cette génération ne s'est pas complètement affranchie de la domination masculine, ni sur le plan économique, ni sur le plan social. « *Ces femmes ont grandi dans une société où dominait une norme puissante, selon laquelle "ce qui se passe à la maison reste à la maison"* », résume Déa Drndarska Rety, référente égalité femmes-hommes du Mouvement de la Paix (voir page 14). Seule à assurer l'éducation des enfants, cette génération a souvent sacrifié sa carrière et se retrouve, à l'âge de la retraite, plus dépendante financièrement que jamais. Le contrôle coercitif qui peut en découler n'est pas toujours perçu comme une violence par les premières concernées. « *Parfois les vio-*

lences sont visibles, parfois elles le sont moins, observe Noémie Vergé-Bougéard, conseillère et formatrice au Planning familial des Bouches-du-Rhône. Si la plupart se rendent compte que quelque chose ne va pas, elles n'ont pas pour autant conscience qu'elles sont dans un cycle de violence conjugale. » Ce constat qui vaut pour toutes les tranches d'âge est plus flagrant encore parmi les femmes âgées, moins sensibilisées aux questions de sexisme, de violence et d'emprise. « *Il y a quelque chose de l'ordre de l'éducation au couple, une forme d'habitude aux codes de domination* », poursuit Noémie Vergé-Bougéard. Le tabou sur la vie affective et sexuelle des personnes âgées explique, sans doute aussi, l'invisibilité plus marquée des violences conjugales à l'encontre de nos aînées. « *On n'envisage même pas que des personnes âgées aient des relations amoureuses et sexuelles, fait remarquer la conseillère au Planning familial. Ça n'aide pas à ce qu'elles puissent trouver des espaces pour parler...* »



© Marie Rouge

« Il y a quelque chose de l'ordre de l'éducation au couple, une forme d'habitude aux codes de domination. »

« *Certaines voient leurs récits remis en cause ou minimisés au nom de leur âge, de leur dépendance ou de leur supposée fragilité, estime Déa Drndarska Rety. À cela s'ajoute la résurgence de discours antiféministes particulièrement préoccupants.* »

Le phénomène dit de « radicalisation masculine » auquel fait référence la militante du Mouvement de la Paix menace toutes les femmes, quel que soit leur âge. Présent sur les réseaux sociaux, ce discours réactionnaire, né aux États-Unis dans les années 1990, consiste à nier les droits des femmes. Particulièrement offensif, ce mouve-

ment est désormais considéré comme un « enjeu de sécurité publique » selon le Haut conseil à l'égalité et comme une menace par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Violent dans son vocabulaire et dans ses actes, ce mouvement requiert la mise en place urgente de dispositifs de prévention et de réaction efficaces.

¹ Source : arreteonslesviolences.gouv.fr

² *La Maison des femmes*, film français de Mélissa Godet, sorti en 2026

Scène extraite du film de Mélissa Godet, « *La Maison des femmes* », sorti en 2026.

En clair

La violence en chiffres

1283 femmes ont été victimes de (tentatives de) féminicides en 2024. L'agresseur est le plus souvent le mari, le concubin, le pacsé, le petit-ami, présent ou passé. Parmi ces victimes, la part des femmes âgées de plus de 70 ans est significative et – souvent – passée sous silence.

La polarisation des discours

Elle oppose des personnes qui se revendiquent du mouvement féministe et celles qui, à l'inverse, s'y opposent. Appelées « masculinistes », ces groupuscules, très présents sur les réseaux sociaux, se referment sur des valeurs conservatrices qui érigent la domination masculine en règle.

La perspective d'une loi intégrale

Relancée par l'affaire Lyhanna – du nom de cette petite fille violée et assassinée dans le Gers le 29 mai 2026 –, la perspective d'une loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes et des enfants se précise. Cette loi, réclamée depuis longtemps par les organisations féministes, est en cours d'examen à l'Assemblée nationale à partir du 28 septembre.

Qui contacter ?

Numéro d'urgence : si vous êtes en danger, appelez la police au 17.

Le 3919 est une ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de violences.

Le 0800 08 11 11 est le numéro vert national du Planning familial. Les personnes qui y répondent sont en capacité d'orienter les victimes vers des interlocuteurs spécialisés et de proximité.

Le Centre national d'information des droits des femmes et des familles (CIDF) est présent partout en France métropolitaine et en Outre-mer. Plus de détails sur ncidff.info

Comment déconstruire des violences systémiques ?

Déa Drndarska Rety,
référente égalité femmes-hommes
du Mouvement de la Paix



Née en Pologne en 1966, où elle vécut jusqu'à l'âge de 16 ans, Déa Drndarska Rety a ensuite habité à Belgrade, quand sévissait la guerre en ex-Yougoslavie. C'est là qu'est né son double engagement féministe et pacifiste.

Quelle lecture faites-vous des violences dont sont victimes les femmes au sein du couple ?

Tout d'abord, je voudrais préciser que le terme de violences intrafamiliales, voire de violences sexistes et sexuelles, me semble plus juste que celui de violences conjugales, car la violence d'un homme sur sa conjointe a des conséquences énormes sur les enfants, qui sont des co-victimes. Une fois cela dit, il faut considérer que ces violences, physiques, psychologiques, économiques, sont systémiques et structurelles. Elles s'inscrivent dans tout un continuum de violences, que la notion de contrôle coercitif permet notamment de mieux comprendre. Cette grille de lecture, qui ne se résume pas aux coups, met en lumière un système de domination fondé sur la peur, l'isolement, la dépendance et la surveillance. C'est un phénomène qu'on semble découvrir aujourd'hui, alors qu'il existe depuis très longtemps.

Quelle en est la principale cause ?

La principale cause tient à la présence d'un système de domination et d'emploi banalisé de la violence patriarcale qui est légitimé et même intériorisé, voire soutenu par un certain nombre de femmes. Le patriarcat est un système de privilèges et de domination qui n'est pas uniquement reproduit par les hommes, même s'ils en sont les premiers bénéficiaires. Je défends une lecture systémique et transactionnelle de la question des violences. En ex-Yougoslavie, les violences intrafamiliales ont augmenté à mesure que montait le nationalisme et que se préparait le conflit militaire... Pour moi, il y a un lien entre l'économie de guerre et la montée des violences au sein du couple. J'aime à rappeler cette maxime : « toute société qui ne voit en une femme qu'une mère ne verra en un homme qu'un soldat ». Or, aujourd'hui, nous assistons à une progression des extrêmes droites, une militarisation des sociétés, comme si cela représentait un horizon inéluctable.

La montée du masculinisme vous inquiète-t-elle ?

Je suis très inquiète pour la génération de ma fille et en même temps je suis confiante, car sa mobilisation donne espoir. Je me méfie de la notion de « backlash », ce retour de bâton conservateur, car je ne voudrais pas qu'elle freine l'action. Je préfère parler de l'internationalisme masculinisme d'extrême droite, financée par Trump, Musk et compagnie, qui appelle à une reconfiguration du monde autour de leurs valeurs.

Vers une loi-cadre intégrale ?

Sur le modèle de la loi espagnole de 2004, le Parlement français pourrait adopter une loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles. Justice, police, santé, éducation... La diversité des secteurs concernés doit permettre d'offrir une réponse globale et structurée, telle que la réclament depuis longtemps les organisations féministes. À condition cependant que des moyens financiers conséquents soient mobilisés.

« Lutter contre les violences est une question démocratique, de santé publique, de justice sociale et de culture de la paix. »

En même temps, il faut voir les mouvements de résistance qui émergent, pour condamner tout choix de société qui justifierait quelle que forme de domination et de violence que ce soit.

La loi cadre intégrale, qui doit être examinée à la rentrée, pourrait-elle constituer à vos yeux une lueur d'espoir ?

Elle est bien plus qu'une lueur d'espoir, son adoption est une condition pour la démocratie, la justice et tout simplement l'évolution de notre société sur ces questions. Elle s'inscrit dans la lignée des textes adoptés par d'autres pays, comme l'Espagne, qui ont mis en place des dispositifs qui préviennent, protègent, accompagnent, pénalisent... Ce sont des dispositifs complets qui ne se limitent ni à la prévention, ni à la punition. Ce sont des réponses qui ne se contentent pas de trouver des moyens coercitifs pour résoudre un problème, mais qui considèrent que lutter contre les violences faites aux femmes est une question démocratique, de santé publique, de justice sociale et de culture de la paix. La loi cadre intégrale aborde de manière systémique la lutte contre les violences : si l'ensemble des propositions émanant des organisations féministes et enfantistes pouvaient être retenues, alors on assisterait à une colossale avancée.

édito



Michel Gennerat
Membre du bureau national

Violences conjugales : l'urgence à tous les âges

Comment ne pas penser aux femmes en difficulté, voire en détresse, dans une association telle que la nôtre, dans laquelle plus des deux tiers des adhérents sont des adhérentes ?

Aux prises avec des difficultés économiques et sociales, notamment marquées par l'incertitude liée aux pensions de réversion, les retraitées sont aussi victimes de maltraitance et de violences conjugales ou intrafamiliales, qui peuvent conduire au féminicide.

Parmi la centaine de femmes tuées chaque année par leur compagnon ou ex-compagnon, 16 femmes avaient plus de 60 ans en 2023, elles étaient 32 en 2024. Cette réalité insupportable nous rappelle l'urgence de prévenir, sensibiliser, protéger et mieux accompagner les victimes.

Les violences faites aux femmes sont une question de démocratie, de santé publique et de justice sociale. Malgré les avancées législatives, les moyens consacrés à cette cause demeurent insuffisants. Les engagements pris lors du Grenelle des violences conjugales de 2019 doivent encore être pleinement concrétisés. La loi-cadre intégrale examinée à l'Assemblée nationale réussira-t-elle à changer les choses ?

Notre association ne peut rester indifférente à cette situation. Nous devons défendre toutes les femmes, quels que soient leur âge, leur situation sociale, leurs origines ou leurs convictions. Les progrès accomplis en matière d'égalité et de droits des femmes doivent être poursuivis et renforcés.

Restons attentifs, solidaires et vigilants. Derrière chaque situation de détresse peut se cacher une femme en danger. Ne détournons jamais le regard.



« Ma beauté ne m'a apporté que tragédie et maux de tête pendant cinq décennies. Mon visage est un masque que je ne peux retirer. Je dois vivre avec. »

privée (mais pas cachée) la tient aussi à l'écart de la « bonne » société. Séductrice assumée, elle vit une sexualité libre qui ne plaît pas dans une Amérique puritaine et sa carrière s'en trouve affectée.

Une géante intellectuelle

En dehors des plateaux, Hedy Lamarr poursuit ses activités scientifiques, inventant par exemple un collier fluorescent pour les chiens. Plus sérieusement, c'est en 1942 qu'elle met au point avec le musicien Georges Antheil un système de guidage par saut de fréquence qui permet aux torpilles de ne pas être détectées par l'ennemi. Un projet écarté à l'époque de l'entrée en guerre des États-Unis et qui donnera naissance... au Wi-Fi et au GPS ! On s'en doute, Hedy Lamarr ne sera pas avertie de l'utilisation de ses brevets par l'armée américaine. La reconnaissance de ses travaux en 1997, trois ans avant sa mort, est une maigre consolation pour celle que le public avait injustement oubliée.

S'éloignant des plateaux de tournage après *Samson et Dalila* en 1949, celle qui brillait dans tous les domaines se coupe du monde. Il aura fallu bien des années pour que le souvenir d'Hedy Lamarr revienne dans la mémoire collective.

Laurent Cuillier

*** Pour aller plus loin
Ecstasy and Me, la folle autobiographie d'Hedy Lamarr, éditions Séguier, 2025

Hedy Lamarr Tout Hedy

En novembre 1914, Vienne voyait naître Hedwig Kiesler, fille d'un banquier et d'une pianiste issue de la grande bourgeoisie austro-hongroise. Gagnante d'un concours de beauté dès l'âge de 12 ans, elle est bien décidée à devenir actrice après avoir découvert *Métropolis* de Fritz Lang en 1927. Parallèlement, initiée aux grands principes de la technologie, elle s'adonne à la fabrication d'objets scientifiques. Farouchement indépendante, elle se présente aux maisons de production cinématographique et obtient quelques rôles au cinéma. C'est en 1933, avec *Extase*, réalisé par Gustav Machaty, que la reconnaissance arrive, en même temps que le scandale. Le film a en effet l'audace de dévoiler sa nudité, mais

surtout de la montrer simulant un orgasme. Du jamais vu à l'écran à cette époque !

L'actrice libre

Fuyant un époux marchand d'armes partenaire des fascistes et des nazis, Hedwig Kessler débarque à Hollywood en 1937 où le patron de la MGM, Louis B. Mayer, l'affuble du titre de « Plus belle femme du monde » et du nom de Hedy Lamarr. Un choix tout en délicatesse, puisque le patronyme avait déjà été attribué à Barbara Lamarr, jeune star décédée prématurément en 1926... Après des débuts remarquables, notamment avec *Casbah*, remake de *Pépé le Moko* dont elle partage la vedette avec Charles Boyer, la carrière d'Hedy Lamarr s'enlise et les rôles intéressants peinent à arriver. Sa vie



SPORT

UN PARCOURS PERSONNALISÉ

Après un été caniculaire qui a empêché bon nombre d'activités physiques, la reprise du sport est un objectif pour beaucoup. Mais nul besoin de forcer, optez pour une activité physique adaptée.

Septembre est devenu la seconde période de bonnes résolutions de l'année, après celle de janvier. Faut-il pour autant foncer tête baissée vers des efforts inconsidérés pour rattraper un temps soi-disant perdu ? Certainement pas, car personne ne souhaite ici battre de nouveaux records du monde, juste relever le défi qu'on se lance à soi-même de reprendre une activité saine pour le corps et l'esprit. Exit donc les séances de cardio intenses, place aux activités physiques adaptées (APA). Mais qu'entend-on par là ? Clément Godin, enseignant en activité adaptée, nous

éclaire : « Il faut d'abord faire la distinction entre l'APA et le sport sur ordonnance. Celui-ci dépend d'un acte médical prescrit par un médecin, avec une prise en charge par la Sécurité sociale. L'APA est une démarche volontaire, elle désigne une pratique physique adaptée aux capacités de la personne demandeuse. Une partie des frais peuvent être couverts par la mutuelle, mais ce n'est pas systématique ».

Esprit et corps sains

L'activité physique adaptée est donc avant tout une aide pour construire un parcours de réadaptation à la pratique sportive. Il s'agit dans un premier temps d'établir un

notre
vie

L'activité physique adaptée respecte le rythme de chacun, pour le bien de tous.

bilan complet mesurant la force, l'endurance, la souplesse... en fonction de la pathologie. L'enseignant peut dès lors envisager un travail spécifique qui est adapté au fil des séances et de la progression. Si la pratique est ouverte à tous, Clément Godin reconnaît que ses élèves sont majoritairement des seniors : « Nous intervenons souvent en complément du kiné. Les gens voient cela comme un acte médical qui va les "réparer" ou comme une prévention qui leur permet de poursuivre leur pratique sportive plus longtemps. Quelle que soit la raison, la démarche est toujours positive et elle agit aussi bien sur le plan physique que moral. Notre seul regret, en tant que professionnels, c'est qu'on ne parle pas assez de l'existence de nos missions. Encore trop peu de gens s'engagent sur les activités physiques adaptées par méconnaissance. C'est pourtant un moyen simple de lutter contre la sédentarité ».

Laurent Cuillier

SANTÉ

3 BONNES RAISONS... DE PASSER AU THÉ



1. Thé OK

Vert, noir, blanc... le thé nous en fait voir de toutes les couleurs. C'est pourtant toujours la même feuille, sa coloration finale dépend du degré de fermentation qu'elle a subi. Si les thés verts ou blancs sont les plus purs, les noirs sont généralement ceux qui dégagent le plus de saveurs. Et les effets antioxydants de chacun sur le vieillissement, le diabète, les maladies cardiovasculaires... en font des alliés précieux au quotidien.

2. Thé Bath'

Le thé vient de loin et son empreinte environnementale n'est pas neutre. Le bonheur peut se trouver dans les quelque 500 kilos de feuilles produites aujourd'hui dans le Morbihan ou les Pyrénées. On peut également se tourner vers des initiatives vertueuses, comme celle de la coopérative 1336, près de Marseille : ses ouvriers ont créé leur marque au terme des 1336 jours de grève qui les ont opposés à leur direction de l'époque. Thé engagé.

3. Thé In

Contrairement à l'effet excitant du café, la stimulation apportée par la caféine contenue dans le thé (appelée aussi théine) se diffuse sur un temps plus long et maintient l'éveil et la concentration dans un état de calme. Il est toutefois conseillé de ne pas dépasser quatre à cinq tasses quotidiennes, en privilégiant des thés verts ou blancs. Le thé du matin est à prendre au moins une heure après le réveil, quand l'estomac est prêt à prévenir l'acidité.

SANTÉ

Piqûre de **rappel**

L'été à peine terminé, il faut déjà penser à l'hiver. Si le temps de ressortir les gants et les bonnets n'est pas encore arrivé, mieux vaut préparer sa couverture... vaccinale.



© Getty Images - Unsplash

Quoiqu'en disent certains détracteurs, les vaccins sont là pour protéger notre santé et nous aider à lutter contre des virus potentiellement dangereux. Personne n'aime les piqûres, mais contrairement aux dards des moustiques, les aiguilles brandies par le médecin agissent pour notre bien.

Le premier vaccin auquel il faut penser est bien entendu celui destiné à lutter contre la grippe. Il est recommandé de le renouveler chaque année, notamment pour les personnes à la santé fragile ou les plus de 65 ans. Particulièrement virulent, le virus de la grippe n'est malheureusement pas aussi anodin qu'un simple coup de froid et ses conséquences peuvent être dramatiques.

L'année 2020 a été marquée par le Covid-19 et la situation mondiale désas-

treuse qu'il a entraînée. Mais le virus en question n'est pas qu'un lointain souvenir et son ombre rôde encore parmi nous. Le vaccin qui le combat est toujours fortement recommandé chez les personnes immunodéprimées, ainsi que les plus de 80 ans ou résidents en Ehpad et autres établissements de santé.

Moins connu, un rappel du vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS) est également recommandé chaque année pour les plus de 75 ans ou les personnes souffrant de troubles respiratoires.

Pour un panel complet et fiable, un échange avec le médecin traitant apportera tous les éclairages en matière de vaccination.

L. C.



Un calendrier vaccinal détaillé est disponible sur le site santepubliquefrance.fr

Repères

7 300

C'est le nombre de morts en excès évalué par Santé publique France, dans un bilan provisoire publié le 19 août dernier. Cette surmortalité due aux vagues de chaleur de l'été 2026 a principalement touché des personnes âgées de plus de 75 ans, plus vulnérables.

50 %

Baptisé « 50 % », le podcast de l'Assurance maladie consacré à la santé des femmes explore les différents sujets de santé qui concernent plus particulièrement les femmes, à savoir les maladies cardiovasculaires, la santé gynécologique et hormonale, les cancers, la santé mentale et les violences dont elles sont victimes. Composée de 5 épisodes, cette série est disponible sur la chaîne de podcasts de l'Assurance maladie.

81,5 ans

Telle était l'espérance de vie des Européens, en 2024, selon Eurostat. Cette longévité augmente de plus de deux ans par décennie depuis les années 1960. À l'échelle mondiale, la moyenne s'établit à 73,3 ans, avec de fortes disparités : tandis que les habitants de Monaco vivent en moyenne 86,4 ans, les Nigériens ne dépassent pas les 54,6 ans...

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Création des jeux : Jean-Paul Lardey

Horizontalement – 1. On y joue à se faire peur.
2. L’olivier ? **3.** Filet à anchois – Roulement.
4. Taf – Petite société. **5.** Sans activité propre – Sous un ciel voilé. **6.** Obtenu d’un coup d’archet – Déjeune en Belgique – Désigne avec mépris.
7. Ainsi difficile à escalader – Des siciliens ?
8. En parlerait-on encore sans les mots croisés ? – Rouspétant. **9.** Erra en sabots – Qui a de la classe.
10. Soirée... animée.

Verticalement – 1. Pour un triste voyage.
2. Quatrième Calife musulman – Petit homme.
3. Matériel pugilistique – Point gâté. **4.** Événements imprévus – Bas refiefs. **5.** Homme de collecteur.
6. Mû à la paupière – Indique la matière – Est localisé dans le noyau cellulaire. **7.** On les dit sans savoir – Bruit scandaleux. **8.** Cérium symbolique – Matière de casserole (symbole) – Maintenu par un cordon. **9.** Un ouragan. **10.** Qui stimule.

Solutions des jeux page 22

Vous pouvez vous abonner en contactant Ensemble & Solidaires
47 bis, rue Kléber, 93400 Saint-Ouen, au 01 40 11 60 08
Ou en allant sur le site ensemble-et-solidaires.org

SUDOKU

	4	6			5				9
							5	2	
	7	2							
	3	5	2				9		
4					8	2	7		
					9		3		
9			5	6	4	8	2	7	
6					3			4	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés une seule fois.

QUIZ
Chaud, très chaud...
Froid, très froid...

1. Quelle commune française détient le record de chaleur absolu ?

- ☐ A : Gallargues-le-Montueux (30)
☐ B : Saint-Christol (44)
☐ C : Poitiers (86)

2. Quelle commune française détient le record de froid absolu ?

- ☐ A : Bessans (73)
☐ B : Mouthe (25)
☐ C : Pic du Midi (65)

3. Quel est le mois le plus chaud jamais enregistré en France ?

- ☐ A : Août 2003
☐ B : Juillet 2006
☐ C : Juillet 2026

PRATIQUE

L’heure du tri

Si le rangement de votre bureau fait partie de vos bonnes résolutions de la rentrée, voici quelques repères sur la durée de conservation de vos papiers administratifs.

A COMME ASSURANCE

Contrat, quittance, avis d’échéance, courrier de résiliation et preuve de règlement sont à garder 2 ans. Les contrats d’assurance-vie sont à conserver à vie.

B COMME BANQUE

Attendez 5 ans avant de jeter vos relevés de compte et talons de chèque ; idem pour les documents liés à un compte clôturé ou en lien avec un crédit terminé.

E COMME ÉTAT CIVIL

Dans cette rubrique on garde tout à vie : contrat de mariage ou de Pacs, jugement de divorce, livret de famille...

F COMME FACTURE

Vos justificatifs d’achat de frigo, four, télé sont utiles le temps de la garantie ou pour une demande d’indemnisation en cas de vol ou de sinistre.

I COMME IMPÔTS

Déclaration de revenus et avis d’imposition sont à conserver 3 ans (jusqu’en 2028 pour votre déclaration sur les revenus 2025). En revanche, 1 an suffit pour les impôts locaux.

L COMME LOGEMENT

Électricité, gaz, eau, téléphone : ne vous débarrassez pas de ces factures avant 5 ans ; idem pour vos charges de copro-

priété. Un délai de 3 ans suffit, en revanche, pour les contrats de location, état des lieux et quittance de loyer.

P COMME PV

Les notifications de contravention restent dans votre tiroir pendant 3 ans ; voire 6 ans lorsqu’il s’agit d’un délit.

R ET S COMME RETRAITE ET SALAIRE

Ne vous séparez pas de vos bulletins de salaire, contrat et certificat de travail avant la retraite. Quant à vos bulletins de paiement et titres de pension, conservez-les sans limite.

T COMME TITRE DE PROPRIÉTÉ

Aussi appelés actes de vente, ils ne se jettent pas. Si vous ne les retrouvez pas, demandez une copie à votre notaire.

I. F.

Source : service-public.gouv

L214 : L’EMPATHIE
EN HÉRITAGE.

Pour les animaux, aujourd’hui et demain

LEGS, DONATION,
ASSURANCE-VIE :
Soyez toujours aux
côtés des animaux.

Pour en savoir plus,
contactez Merima
Huseinbasic
et Alexandra Rey :
06 67 67 80 68
soutien@L214.com

Fonds de dotation L214 :
4 rue Botzaris 75019 Paris
Ou rendez-vous
sur L214.com/legs



L214.

ENVIRONNEMENT

4 réflexes pour consommer plus durable

Anticipation et bon sens, pour revenir à des pratiques d'achat plus économiques et plus écologiques.

1. DRESSEZ LA LISTE DES COURSES

Pour ne rien oublier et ne rien acheter que vous aviez déjà. Ainsi, vous éviterez les dépenses inutiles et le gaspillage alimentaire. L'ADEME estime à 25 kg par an et par Français la quantité de nourriture perdue. N'oubliez pas non plus d'emporter des contenants réutilisables.

2. PRIVILÉGIEZ LES LABELS BIO

L'agriculture biologique a moins d'impact sur la biodiversité, l'eau et les sols. C'est bon pour la planète mais aussi pour votre santé. Ces trois labels sont fiables :



3. CHOISISSEZ DES PRODUITS LOCAUX, DE SAISON ET NON TRANSFORMÉS

C'est le triptyque gagnant pour limiter le bilan carbone de vos courses, préserver votre santé et soutenir l'économie locale. La saisonnalité exige un peu de vigilance, pour déjouer la ruse des producteurs sous serres chauffées : d'après l'ADEME, une tomate produite en France sous serre chauffée émet jusqu'à sept fois plus de gaz

à effet de serre qu'une tomate produite entre juin et septembre.

4. OPTEZ POUR LA RÉPARABILITÉ

Si vous faites des achats d'électroménagers, préférez des produits durables, robustes et réparables ; ils sont peut-être plus chers à l'achat mais plus résistants. Vous pouvez vous fier à l'indice de réparabilité indiqué. I. F.

FRAISETLOCAL.FR

Ce site, conçu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, permet de localiser près de vous les producteurs qui font de la vente directe. Il vous suffit d'indiquer votre commune et le type de produits que vous cherchez (viande, légumes, épicerie...).

SOLUTIONS DES JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	C	H	E	C	A	C	H	E
2	O	L	E	A	G	I	N	E	U	X
3	R	I	S	S	O	L	E		R	A
4	B		T	A	U		S	A	R	L
5	I	N	E	R	T	E		L	I	T
6	L	A		D	I	N	E		C	A
7	L	I	S	S	E		C	L	A	N
8	A	N	A		R	A	L	A	N	T
9	R		I	O		R	A	C	E	E
10	D	A	N	S	A	N	T	E		S

5	8	1	9	7	2	4	6	3
2	4	6	1	3	5	7	8	9
3	9	7	4	8	6	1	5	2
8	7	2	6	9	1	3	4	5
1	3	5	2	4	7	6	9	8
4	6	9	3	5	8	2	7	1
7	2	4	8	1	9	5	3	6
9	1	3	5	6	4	8	2	7
6	5	8	7	2	3	9	1	4

1. A. En 2019, cette commune a enregistré une température de 45,9°C ; battant le record de 2003, constaté à Saint-Christol.

2. B. Météo France recense les records mensuels de froid en France, la commune de Mouthe (25) en détient six sur douze, dont celui

du mois de janvier 1985 avec -41°C.

3. C. Avec une moyenne de 24,9°C, juillet 2026 est

le mois le plus chaud jamais enregistré depuis le début des mesures en 1900, devant août 2003 (24,8 °C) et juillet 2006 (24,4 °C).



© Chuongngoc

CULTURE ÉCRAN TOTAL

Dès son apparition, le cinéma s'est imposé comme la sortie culturelle la plus populaire. Et bien que sa mort prochaine soit régulièrement annoncée, l'engouement ne se dément pas auprès des publics, notamment chez les seniors.

Qui sont aujourd'hui les stars du grand écran ? Depuis 1895, les noms des vedettes adulées du public défilent au long des génériques et suscitent les passions. Si les visages des actrices et acteurs changent au fil des époques, les spectateurs restent fidèles et sont le véritable pilier de cet art. La fréquentation de l'été 2026 a été marquée par quelques grands succès qui ont fait souffler un vent nouveau dans les salles françaises. Certes, la promesse d'un moment climatisé au cœur de la canicule a pu jouer un rôle, mais c'est bien la curiosité des publics qui a permis une progression rafraîchissante du nombre d'entrées. À la fin du mois de juillet, quelques 108 millions de billets avaient été vendus en 2026, une progression de plus de 20 % par rapport à l'année précédente.

Au milieu de ces chiffres impressionnants, les seniors ne se contentent pas de faire de la figuration.

Ticket d'or

En effet, les plus de 50 ans représentent à eux seuls 44 % de la fréquentation des salles de cinéma. Pour Hervé Aguiard, directeur du cinéma indépendant l'Omnia-République à Rouen, les raisons de cette fidélité aux salles sont multiples : « Très logiquement, c'est un public souvent retraité qui a plus de temps de loisirs. En semaine, les séances de l'après-midi se remplissent grâce à ces spectateurs. Il ne faut pas négliger non plus le côté social de cette activité culturelle. Nous avons un public d'habitues qui souvent échangent après les films. Le cinéma est un art accessible au sujet duquel la discussion s'engage très facilement. Et avec un programme qui

change chaque semaine, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles choses et de voyager, car nous proposons des œuvres venues du monde entier ».

Ce constat dressé depuis un cinéma de centre-ville est valable pour des territoires plus ruraux, à travers un réseau de salles déterminées à faire vivre la culture partout. Sans compter les nombreuses initiatives de ciné-club senior, mises en place par les médiathèques ou associations qui attirent toujours de nombreuses personnes, la plupart du temps à des tarifs adaptés. En clair, les seniors cinéphiles se sont depuis longtemps imposés comme les vedettes du grand écran.

L. C.

Garanties santé
ENSEMBLE & SOLIDAIRES – UNRPA
PARTENAIRE de CCMO Mutuelle depuis 2009.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN CCMO MUTUELLE ! TOUJOURS À MES CÔTÉS !



GARANTIES ADAPTÉES

aux membres d'Ensemble &
Solidaires – UNRPA

REMBOURSEMENTS

RAPIDES en 48 heures

TARIFS ATTRACTIFS

**PAS DE DÉLAIS DE
CARENCE***

Pour en savoir plus,
contactez votre Section locale
ou votre Fédération départementale.

CCMO
MUTUELLE



*Sur présentation d'un certificat de radiation de votre ancienne mutuelle de moins de deux mois.
CCMO Mutuelle : 6, avenue du Beauvaisis - PAE du Haut-Villé - CS 50993 - 60014 Beauvais Cedex
Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité N° 780508073 et soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Pl. de Budapest, 75009 Paris.
Ensemble & solidaires - UNRPA - : 47 bis rue Kléber 93400 Saint Ouen • Document non contractuel • Édition 2026